

Candidature à un poste de chaire de professeur junior **Liste des pièces à déposer dans l'application ODYSSEE**

(arrêté du 6 février 2023 modifié relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences, des professeurs des universités et des chaires de professeurs juniors)

Les documents administratifs ainsi que le rapport de soutenance rédigés en tout ou partie en langue étrangère sont accompagnés d'une traduction en langue française dont le candidat atteste la conformité sur l'honneur. La traduction de la présentation analytique est facultative et les travaux, ouvrages, articles et réalisations en langue étrangère peuvent être accompagnés d'un résumé en langue française.

Le candidat établit un dossier composé d'un formulaire de candidature saisi en ligne et comportant une version numérique des documents suivants :

- une pièce d'identité avec photographie (recto-verso) ;
- une pièce attestant de la possession d'un doctorat, tel que prévu à l'article L 612-7 du code de l'éducation, ou d'un diplôme, titre ou qualification dont l'équivalence est reconnue selon la procédure fixée au 1° de l'article 5 du décret n° 2021-1710 du 17 décembre 2021 ;
- le rapport de soutenance du diplôme produit, ou une attestation de l'établissement certifiant qu'aucun rapport de soutenance n'a été établi (Le rapport de soutenance doit être signé par le président du jury et/ou l'ensemble des membres du jury) ;
- une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en lien avec le profil du poste visé en mentionnant ceux que le candidat a l'intention de présenter à l'audition (vous pouvez vous inspirer des rubriques proposées dans la [fiche de candidature CPJ](#) accessible sur le portail GALAXIE) ;
- un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans la présentation analytique et que le candidat a l'intention de présenter à l'audition, sans excéder six documents.